



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-300

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

la fermeture à la circulation (route barrée),

rue de Bretagne

du 22 juillet au 22 septembre 2024

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de rénovation des trottoirs,

Considérant que ces travaux seront effectués par l'entreprise EUROVIA, rue Saint Hubert, 62330 GUARBECQUE, à compter du 22 juillet 2024 jusqu'au 22 septembre 2024 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : le stationnement et la circulation seront interdits au droit des travaux susmentionnés situés rue de Bretagne à ISBERGUES du 22 juillet au 22 septembre 2024 inclus date prévisionnelle de fin de travaux, à l'exception des riverains de 18h00 à 7h00,

Article 2 : l'accès des piétons, des services de secours et des services d'ordures ménagères devra être possible pendant toute la durée du chantier,

Article 2 : la signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise EUROVIA chargée de l'exécution des travaux.

Article 3 : ampliation de l'arrêté sera adressé à Monsieur le Commandant de Gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **18 JUIL. 2024**

Publié le 18 JUIL. 2024

Le Maire,

David THELLIER